



INFO SNPREES 35

ÉLECTIONS 13 AU 20 OCTOBRE 2011

CES ÉLECTIONS SONT D'UNE IMPORTANCE DÉCISIVE POUR NOTRE ORGANISATION QUI INCARNE LE SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT.

AVEC LA LOI SUR LA « RÉNOVATION DU DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE », LE GOUVERNEMENT VEUT SÉLECTIONNER À TOUS LES NIVEAUX DE L'ADMINISTRATION (MINISTÈRES ET ÉTABLISSEMENTS) LES ORGANISATIONS SYNDICALES QUI POURRONT RESTER REPRÉSENTATIVES ... ET DONC ÉCARTER LES AUTRES. IL S'AGIT D'UNE TENTATIVE POUR NOUS MUSELER DANS NOTRE DROIT À PORTER LES REVENDICATIONS, À NÉGOCIER, À ÊTRE REÇU, À DÉFENDRE LES DOSSIERS INDIVIDUELS DES COLLÈGUES.

CETTE LOI, QUI REMET EN CAUSE DES DIZAINES D'ANNÉES DE COMBAT SALARIÉ POUR LA LIBERTÉ SYNDICALE, EST LA TRANSPOSITION PAR LE GOUVERNEMENT FILLON DES ACCORDS DE BERCY SIGNÉS ENTRE LE MINISTRE WOERTH ET LA CGT, LA CFDT, LA FSU, L'UNSA, SOLIDAIRES EN JUIN 2008¹. ELLE EST LE PENDANT DE LA LOI SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ DANS LE PRIVÉ BASÉE SUR LA POSITION COMMUNE CGT-CFDT-CGPME-MEDEF DU 9 AVRIL 2008.

LE DROIT SYNDICAL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE GAGNÉ AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

AVEC CETTE LOI LA REPRÉSENTATIVITÉ SERA SAUCISSONNÉE ÉTABLISSEMENT PAR ÉTABLISSEMENT. BIEN QUE FORCE OUVRIÈRE, D'APRÈS LA COMPTABILISATION NATIONALE PAR LE MINISTÈRE DES VOTES AUX CAP, VIENNE DE PASSER DE LA TROISIÈME À LA DEUXIÈME PLACE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, IL NOUS FAUT PROUVER NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ À TOUS LES NIVEAUX !

EN LIGNE DE MIRE, IL Y A L'EXISTENCE DES STATUTS NATIONAUX, QUI SONT DIRECTEMENT MENACÉS D'ÉCLATEMENT. AINSI, DES ACCORDS LOCAUX, CONTRADICTOIRE AUX STATUTS NATIONAUX, POURRONT ÊTRE SIGNÉS S'IL Y A UNE MAJORITÉ D'ÉLUS SYNDICAUX POUR CELA AU CT D'ÉTABLISSEMENT. SANS LA PRÉSENCE FO DANS L'ÉTABLISSEMENT, NUL DOUTE QUE C'EST CE QUI RISQUE DE SE PASSER. LES PERDANTS SERAIENT LES COLLÈGUES.

POUR TOUTES CES RAISONS, ET MAINTENANT QUE NOS LISTES SONT DÉPOSÉES, NOUS ESPÉRONS QUE VOUS VOUDREZ BIEN NOUS AIDER À FAIRE VOTER FO LORS DES ÉLECTIONS QUI SE DÉROULERONT DU 13 AU 20 OCTOBRE.

¹Il faut d'ailleurs noter que l'on retrouve tous ces signataires dans la déclaration intersyndicale nationale CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA du 18 août 2011 qui demande à « examiner avec le gouvernement les mesures à prendre pour réduire la dette et (...) pour la maîtrise des déficits publics ». Est-ce un hasard ? Comme le dit Jean-Claude Mailly, FO est contre l'austérité de droite, contre l'austérité de gauche, contre l'austérité syndicale. La dette n'est pas celle des salariés !

Du 13 au 20 octobre 2011, chaque voix compte...

**Votez et faites voter FO aux CT et aux CAP,
C'est voter pour le droit à être défendu par FO
C'est voter pour le droit pour FO de défendre
les collègues
C'est voter pour la défense des statuts avec
les droits et garanties
C'est voter pour que les non-titulaires
soient titularisés**

HUMOUR



POUR TOUT CONTACT :

SNPREES-FO 35

UD FO35, rue d'Échange - 35000 Rennes

Téléphone et répondeur (campus de Beaulieu) : 02 23 23 63 64

Mél. : fo@univ-rennes1.fr

Web : <http://snpresfo35.fr>

INFO SNPREES 35 -